



Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier trimestriel (non vérifié)

**Pour les périodes de trois et six mois terminées
le 30 septembre 2013**

Commentaires et analyse de la direction

Aperçu

La CCC a été fondée en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi »). Elle a pour mandat général de contribuer à l'expansion du commerce du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et en aidant les acheteurs étrangers à se procurer des marchandises du Canada. La *Loi* confère également à la Corporation un certain nombre de pouvoirs, y compris la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées du Canada, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et exécute des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

Nature des activités et contexte opérationnel

Dans le contexte mondial actuel de faible rendement et d'incertitude économiques, les entreprises canadiennes continuent de faire face à une conjoncture marquée par des changements profonds dans certains secteurs clés de l'industrie. Pour la Corporation commerciale canadienne (CCC), ces changements se traduisent par une réduction du volume de contrats dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD). La Corporation joue par ailleurs un rôle important dans la promotion des capacités canadiennes et dans l'accroissement des exportations ailleurs qu'aux États-Unis et dans les marchés de l'APPD. Elle œuvre de concert avec son bassin d'exportateurs dans les marchés mondiaux de la défense et de la sécurité, pour faire valoir les approvisionnements canadiens et américains des secteurs de la sécurité et de la défense qui sont prêts pour l'exportation, et ouvrir de nouveaux marchés dans les pays alliés. La stratégie qu'elle a élaborée, fondée sur ses secteurs d'activité : son secteur d'activité lié à l'APPD, son secteur d'activité lié à la défense et à la sécurité mondiale (DSM) et son secteur d'activité lié aux affaires commerciales internationales (ACI), continue de s'avérer efficace, comme en témoignent la hausse des ventes des exportateurs du pays et la création d'emplois pour les Canadiens. Qui plus est, la Corporation atteint ces résultats tout en veillant à sa rentabilité.

Faits saillants financiers

Les résultats d'exploitation nets et le résultat global total de la CCC pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 se sont soldés par un déficit de 48 000 \$, alors qu'un déficit de 0,9 million de dollars avait été enregistré pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. L'amélioration du résultat global de 0,8 million de dollars découle d'une hausse des produits de 0,3 million de dollars et d'une réduction des charges totales de 0,5 million de dollars. Les crédits parlementaires sont demeurés au même niveau que pour la même période de l'exercice précédent. De la hausse des produits de 0,3 million de dollars, une hausse de 0,2 million de dollars découle d'un gain de change lié à la conversion en dollars canadiens des soldes de trésorerie à découvert en dollars américains.

de la Corporation aux fins de l'élaboration des états financiers. Le dollar canadien s'est en effet affaibli par rapport au dollar américain entre le 30 septembre 2012 et le 30 septembre 2013.

La CCC continue à exercer un contrôle sur ses dépenses, qui ont baissé de 0,5 million de dollars, en tenant compte de ses revenus et en respectant l'esprit des mesures de limitation des coûts du gouvernement du Canada établies dans le budget de 2010.

Les résultats d'exploitation nets et le résultat global total pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013 se sont soldés par un profit de 0,4 million de dollars, comparativement à un déficit de 0,8 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Cette augmentation de 1,2 million de dollars est le résultat de la hausse des produits de 0,9 million de dollars et de la baisse des charges totales de 0,3 million de dollars. De cette hausse des produits de 0,9 million de dollars, une hausse de 0,8 million de dollars ou de 89 % est liée aux frais de service.

Pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2014, la Corporation prévoit un déficit opérationnel de 0,3 million de dollars, comparativement à un excédent opérationnel de 1,3 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 et une amélioration de 1,1 million de dollars par rapport au budget du Plan d'entreprise de 2013-2014. Pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2014, on prévoit que les produits découlant des frais de service seront de 11,5 millions de dollars, une valeur de 3,7 millions de dollars ou de 24 % inférieure aux produits enregistrés pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, comparable à la valeur prévue dans le budget du Plan d'entreprise de 2013-2014. Pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2014, les opérations commerciales et les opérations relatives aux services d'approvisionnement devraient totaliser ensemble 1,43 milliard de dollars, ce qui est inférieur de 822,7 millions de dollars ou de 37 % à leur valeur enregistrée pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, et de 156,4 millions ou 10 % inférieur à la valeur prévue dans le budget du Plan d'entreprise de 2013-2014.

Vous trouverez ci-après une analyse détaillée des faits saillants financiers de la CCC pour 2013-2014.

Analyse de l'État du résultat global

Tableau récapitulatif

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 septembre 2013 (M\$)	30 septembre 2012 (M\$)	Augmentation (diminution) en %	30 septembre 2013 (M\$)	30 septembre 2012 (M\$)	Augmentation (diminution) en %
Produits:						
Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	348,1 \$	579,8 \$	(40%)	721,9 \$	1 272,4 \$	(43%)
Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	(348,1)	(582,5)	(40%)	(721,9)	(1 272,4)	(43%)
Frais de service	3,4	2,7	30%	6,1	6,0	2%
Autres produits	0,1	(0,1)	200%	0,3	0,2	50%
Total des produits	3,5	2,6	34%	6,4	6,2	4%
Charges :						
Frais d'administration	6,9	7,2	(4%)	14,2	14,8	(4%)
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	- %	-	-	- %
Total des charges	6,9	7,2	(4%)	14,2	14,8	(4%)
Services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	20,4	4,6	342%	30,6	9,2	233%
Coût des services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	(20,4)	(4,6)	342%	(30,6)	(9,2)	233%
Crédits parlementaires	3,9	3,9	- %	7,7	7,7	- %
Résultats d'exploitation nets et résultat global	0,4 \$	(0,8) \$	(154%)	0,1 \$	(0,9) \$	(95%)

Produits

Les produits sont composés des recettes découlant des opérations commerciales (OC) liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service, des autres produits, des intérêts créditeurs nets et des gains (ou des pertes) de change, qui entraînent une augmentation ou une réduction des produits, le cas échéant. Il est important de souligner que les produits

découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes opérations. Après la réduction du coût des opérations commerciales, les produits totaux pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 se sont élevés à 6,4 millions de dollars, par rapport à 6,2 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012, ce qui représente une augmentation de 0,2 million de dollars ou de 4 %. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, les produits totaux se sont établis à 3,5 millions de dollars, comparativement à 2,6 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012, ce qui représente une hausse de 0,9 million de dollars ou de 34 %.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, la valeur combinée des opérations commerciales et des opérations relatives aux services d'approvisionnement a été de 752,5 millions de dollars, comparativement à 1 281,6 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012, ce qui représente une baisse de 529,1 millions de dollars ou de 41 %. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, la valeur combinée des opérations commerciales et des opérations relatives aux services d'approvisionnement a été de 368,5 millions de dollars, alors qu'elle avait été de 584,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012, ce qui représente une baisse de 215,9 millions de dollars ou de 37 %. On prévoit que la valeur des OC baissera pendant le reste de la période d'exécution du contrat visant la vente de véhicules blindés légers (VBL) signé avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger (VMA) du département de la Défense des États-Unis (DoD des États-Unis) en 2009-2010, évalué à 2,22 milliards de dollars. Ce contrat visant des VBL est le plus gros contrat jamais signé par la Corporation et il a contribué à la valeur très élevée des OC pendant les dernières années.

La valeur des OC liées au secteur DSM, de 66,5 millions de dollars, représente 9 % de la valeur des OC totales de la Corporation et est de 36,1 millions de dollars ou de 119 % supérieure à celle des OC liées à ce secteur constatées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Les OC liées au secteur ACI, de 96,1 millions de dollars, représentent 13 % des OC totales de la Corporation et sont de 44,0 millions de dollars ou de 31 % inférieures aux OC liées au secteur ACI enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Ces OC totales liées au secteur ACI, d'une valeur de 96,1 millions de dollars, incluent 11,3 millions de dollars associés au Programme de contrats à Cuba.

La CCC n'impose pas de frais pour les opérations effectuées dans le secteur d'activité relatif à l'APPD, car ces opérations sont financées par des crédits parlementaires. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, les opérations commerciales découlant des activités menées dans le cadre de l'APPD (y compris la vente de VBL au DoD) ont représenté 77 % de la valeur des opérations commerciales totales de la Corporation, alors qu'elles avaient représenté 87 % de cette valeur pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012.

Dans tous ses autres secteurs d'activité, la Corporation impose des frais qui correspondent habituellement à un pourcentage de la valeur des contrats. Ces frais sont

considérés comme un produit lorsque les biens et les services sont livrés. Les frais de service se sont chiffrés à 6,1 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, comparativement à 6,0 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012, ce qui représente une hausse de 0,1 million de dollars ou de 2 %. Les produits découlant des frais de service dans le secteur DSM, de 2,4 millions de dollars, comptent pour 40 % du total des frais de service et sont de 0,8 million de dollars ou de 48 % supérieurs aux frais de service facturés par DSM pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Les frais de service associés au secteur ACI, de 1,8 million de dollars, comptent pour 30 % des frais de service totaux et sont inférieurs de 0,6 million de dollars ou de 24 % aux frais de service associés à ce secteur enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Les frais de service associés aux services d'approvisionnement et aux autres services (y compris les bureaux régionaux en Chine et l'entente de services partagés avec PPP Canada Inc.), de 1,8 million de dollars, comptent pour 30 % des frais de service totaux et sont de 0,1 million de dollars ou de 6 % inférieurs aux frais associés aux services d'approvisionnement pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, les frais de service se sont chiffrés à 3,4 millions de dollars, comparativement à 2,7 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012, ce qui représente une hausse de 0,7 million de dollars ou de 30 %.

Les autres produits incluent : 1) les gains ou les pertes de change attribuables à l'affaiblissement ou à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les soldes de trésorerie en dollars américains à découvert; 2) les intérêts créditeurs sur les soldes de trésorerie de la Corporation; 3) les autres produits, qui découlent principalement des escomptes pour paiement hâtif et des virements aux exportateurs canadiens.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 : 1) Le gain de change de 0,1 million de dollars, découlant de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, a été plus élevé de 0,1 million de dollars que la perte de change de 0,1 comptabilisée pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012; 2) Les revenus d'intérêt de 0,1 million de dollars ont été de 45 000 \$ inférieurs aux intérêts créditeurs enregistrés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012, puisque les soldes de trésorerie ont été généralement inférieurs; 3) Les autres produits, de 0,1 million de dollars, ont été de 37 000 \$ supérieurs au résultat enregistré pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012, puisque les exportateurs canadiens ont opté pour davantage d'escomptes sur les paiements pendant l'exercice en cours.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013 : 1) La perte de change de 0,1 million de dollars, reflétant la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, a été de 64 000 \$ inférieure à la perte de change comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012; 2) Les intérêts créditeurs ont été de 31 000 \$ inférieurs au résultat observé pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012; et 3) Les produits enregistrées sous « autres produits » ont été de 57 000 \$ supérieurs aux produits enregistrés pour la période de trois mois terminée le

30 septembre 2012, puisque les exportateurs canadiens ont opté pour davantage d'escomptes sur les paiements pendant l'exercice en cours.

Charges

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, les charges totales ont été de 14,2 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,6 million de dollars ou de 4 % par rapport à la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, les charges totales ont été de 6,9 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,3 million de dollars ou de 4 % par rapport à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, la direction n'a engagé ou comptabilisé aucune dépense de remédiation de contrats, et elle reportera leur comptabilisation jusqu'à ce que des montants réels soient ou puissent être déterminés. Les frais d'administration sont payés principalement en dollars canadiens, et ne sont donc pas touchés par les fluctuations du taux de change. Ils incluent les charges suivantes

- La rémunération du personnel et les charges connexes ont été de 9,3 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, soit supérieures de 0,4 millions de dollars ou de 5 % à leur valeur comptabilisée pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013 la rémunération du personnel et les charges connexes ont été de 4,7 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 0,3 million de dollars ou de 6 % par rapport à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. La hausse découle des hausses de salaires régulières négociées dans la convention collective et des augmentations annuelles d'échelon de rémunération. La rémunération du personnel et les charges connexes représentent environ 65 % des frais d'administration de la CCC.
- Les coûts engagés pour payer les services de gestion de contrats principaux de TPSGC aux termes de l'APPD qui n'ont pas été transférés à la CCC ont été de 2,1 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui est de 0,2 million de dollars ou de 8 % inférieur à la valeur des coûts engagés pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Les coûts des services de TPSGC, de 1,0 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, ont été de 0,2 million de dollars ou de 16 % inférieurs aux coûts engagés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012.
- Les loyers et les dépenses connexes, de 1,1 million de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ont été de 0,1 million de dollars ou de 9 % inférieurs à ceux comptabilisés pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, les loyers et les dépenses connexes ont été de 0,5 million de dollars, ce qui représente une augmentation de 0,1 million de dollars ou de 13 % par rapport à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012.

- Les frais de déplacement et d'accueil ont totalisé 0,6 million de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une diminution de 0,2 million de dollars, ou de 23 %, par rapport à la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, Les frais de déplacement et d'accueil ont totalisé 0,3 million de dollars, soit le même montant que pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Les frais de déplacement et d'accueil sont engagés principalement pour mener des activités de développement des affaires au profit des exportateurs canadiens désireux de cerner et saisir des occasions de projets en Colombie, au Ghana et au Moyen-Orient, et pour gérer les projets une fois que les contrats sont signés et en vigueur.
- Les honoraires des consultants étaient de 0,4 million de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui représente une baisse de 154 000 \$, ou de 30 %, par rapport à la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Les honoraires des consultants, de 0,2 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, avaient été de 39 000 \$ ou 17 % inférieurs aux honoraires comptabilisés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Les consultants complètent l'effectif de la CCC et exécutent des tâches qui demandent une expertise particulière. La Corporation a été en mesure de négocier des économies importantes en ce qui concerne les services d'experts-conseils locaux fournis à l'appui de l'exécution d'activités de promotion des exportations en Chine.
- Les charges liées à l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels ainsi qu'aux coûts associés aux améliorations locatives, de 0,1 million de dollars, ont été de 79 % inférieures pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 à celles comptabilisées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Ces charges, de 42 000 \$ pour la période de trois mois terminées le 30 septembre 2013, ont été de 11 % inférieures aux charges enregistrées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Le système de planification des ressources de l'organisation (PRO) qui a été mis en œuvre en 2008, en même temps que des mises à jour connexes, avait été entièrement amorti à la fin de l'exercice 2012-2013.
- Les coûts des logiciels, du matériel informatique et des services de soutien ont totalisé 0,3 million de dollars, sans compter les coûts du personnel de gestion de l'information déjà comptabilisés dans la rémunération du personnel ou les honoraires des consultants, pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui correspond pratiquement au montant enregistré pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Les coûts des logiciels, du matériel informatique et des services de soutien ont été de 59 000 \$ ou 155 % inférieurs pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013 aux coûts enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Pendant la période de six mois et la période de trois mois qui ont pris fin le 30 septembre 2013, la Corporation a recouvré les coûts qu'elle avait engagés pour le compte de PPP Canada Inc. conformément au Protocole d'Entente (PE) révisé sur les services partagés. Le recouvrement de ces coûts n'était

pas détaillé spécifiquement dans le PE antérieur. Ceux-ci n'ont donc n'a pas été recouverts pendant l'exercice 2012-2013.

- Les autres charges de 0,3 million de dollars, ont été de 89 000 \$, ou de 22 % inférieures pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, aux autres charges enregistrées pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, les autres charges ont totalisé 0,1 million de dollars, et ont été inférieures de 17 % aux autres charges comptabilisées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Les autres charges incluent les frais liés aux communications de la Corporation (marketing, publicité, conception et impression de documents promotionnels), les frais des télécommunications et les frais bancaires.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, la direction n'a pas engagé de dépenses de remédiation de contrats de même que la période de six mois terminée le 30 septembre 2012.

Crédits parlementaires

La Corporation recevra des crédits parlementaires à hauteur de 15,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2013-2014, soit le même montant qu'à l'exercice précédent. Ces crédits sont répartis en versements mensuels égaux tout au long de l'année. La somme versée pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, de 7,7 millions de dollars, correspond au même montant que pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, la somme versée a été de 3,9 millions de dollars, ce qui correspond au même montant versé pendant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012.

Analyse de l'État de la situation financière

Sommaire de la situation financière

	30 septembre 2013 (M\$)	31 mars 2013 (M\$)	Augmentation (diminution) en %
Actif total	1 188,4 \$	1 172,6 \$	1 %
Passif total	1 138,1 \$	1 122,2 \$	1 %
Capitaux propres	50,3 \$	50,4 \$	- %

Au 30 septembre 2013, l'actif total de la CCC s'élevait à 1 188,4 millions de dollars. Il était donc de 15,8 millions de dollars ou de 1 % supérieur à sa valeur au 31 mars 2013. Cette hausse est liée à une augmentation depuis le 31 mars 2013 du montant des paiements progressifs aux exportateurs canadiens de 69,4 millions de dollars, ou 8 %, compensée par une diminution nette depuis le 31 mars 2013 de tous les autres éléments d'actif combinés de 53,6 millions de dollars, ou 16 %.

Au 30 septembre 2013, le passif total de la CCC était de 1 138,1 millions de dollars, soit de 15,9 millions de dollars ou de 1 % supérieur à sa valeur au 31 mars 2013. Cette augmentation est due à une hausse du montant des paiements progressifs des clients étrangers de 69,1 millions de dollars ou de 8 %, compensée par une diminution nette de 53,2 millions de dollars ou de 19 %, par rapport au 31 mars 2013, de tous les autres éléments de passif combinés.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers, respectivement.

Les créances des clients se sont chiffrées à 110,7 millions de dollars, une baisse de 36,2 millions de dollars, ou de 25 %, par rapport au solde au 31 mars 2013, et représentent 9 % des actifs totaux de la Corporation, qui s'élèvent à 1 188,4 millions de dollars. Les créditeurs et les charges payables ont totalisé 95,0 millions de dollars, une baisse de 25,9 millions, ou de 21 %, par rapport au solde au 31 mars 2013, et comptent pour 8 % du passif total de la Corporation, qui s'élève à 1 138,1 millions de dollars.

Les paiements progressifs aux exportateurs canadiens de 909,6 millions de dollars, représentent 77 % de l'actif total de 1 188,4 millions de dollars. Les paiements progressifs des clients étrangers, de 911,9 millions de dollars, représentent 80 % du passif total de 1 138,1 millions de dollars. Aux termes des contrats, les paiements progressifs visent surtout le secteur d'activité lié à l'APPD, et ils sont transférés intégralement à l'exportateur canadien. Du total des paiements progressifs aux exportateurs canadiens et des paiements progressifs reçus des clients étrangers, 775,3 millions de dollars, ou 85 % sont liés à l'important contrat de 2,22 milliards de dollars visant la fourniture de VBL, conclu avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger du DoD.

Les avances de clients étrangers, totalisant 129,0 millions de dollars, ont diminué de 25,8 millions de dollars, ou de 17 %, par rapport au solde enregistré au 31 mars 2013. Les avances aux exportateurs canadiens, de 107,8 millions de dollars, ont diminué de 15,7 millions de dollars ou de 13 % par rapport à leur solde au 31 mars 2013. Des 129,0 millions de dollars en avances de clients étrangers, 116,6 millions de dollars, ou 90 %, sont liés à des projets avec la Colombie, l'Équateur, le Ghana, la Norvège et le Pérou. De celles-ci, 106,1 millions de dollars, ou 98 % ont été transférés aux exportateurs canadiens. Les avances ne font pas partie des dispositions prévues dans les modalités des contrats du secteur d'activité APPD. Dans ses autres secteurs d'activité, pour atténuer ses risques, la CCC retient, pour la plupart des projets, les paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens que lorsque ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles. Cela explique les variations observées d'une période à l'autre.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, les capitaux propres de la CCC, tous détenus par le gouvernement du Canada, ont été de 50,3 millions de dollars, ce

qui représente une baisse de 48 000 \$ par rapport au 31 mars 2013, tel que présenté en détail dans l'Analyse de l'état du résultat global. Les capitaux propres de la CCC couvrent les risques commerciaux inhérents à son portefeuille de contrats non exécutés, lesquels se chiffraient à environ 2 071,1 milliards de dollars au 30 septembre 2013. Il est bon de souligner qu'en 2009-2010, la CCC a signé le contrat sur les VBL avec l'organisation des ventes militaires à l'étranger du DoD des États-Unis, que la valeur potentielle maximale de ce contrat est de 2,22 milliards de dollars, et qu'au 30 septembre 2013, sa partie exécutée se chiffrait à 1,08 milliard de dollars. La partie non exécutée du contrat compte pour 51 % des engagements non réalisés de la Corporation.

Analyse de l'état des flux de trésorerie

Sommaire des flux de trésorerie

Source (utilisation) de la trésorerie	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE		
	30 septembre 2013 (M\$)	30 septembre 2012 (M\$)	Augmentation (diminution) en %	30 septembre 2013 (M\$)	30 septembre 2012 (M\$)	Augmentation (diminution) en %
Activités opérationnelles	(17,5) \$	8,6 \$	(304 %)	(1,8) \$	33,8 \$	105 %
Activités d'investissement	- \$	(0,1) \$	100 %	- \$	(0,1) \$	(100 %)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(0,1) \$	(0,2) \$	(40 %)	0,1 \$	(0,1) \$	(244 %)

Activités opérationnelles

En général, la Corporation paye les exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des pièces justificatives, conformément aux modalités des contrats conclus en vertu de son programme principal relatif à l'APPD. Elle peut donc utiliser sa propre trésorerie pour payer les exportateurs canadiens le 30^e jour et payer l'intérêt de ses créances lorsqu'il y a des retards dans le recouvrement et que le paiement n'est reçu par le client étranger qu'après le délai de 30 jours. Dans le cas de certains contrats (qui ne font habituellement pas partie du programme relatif à l'APPD), la Corporation ne paye les exportateurs canadiens qu'après avoir reçu le paiement du client étranger. Compte tenu du moment des rentrées de fonds et des paiements, l'exécution réelle des transactions s'étend souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer de grandes variations des flux de trésorerie d'une période à l'autre. Dans le cas visé, la trésorerie est momentanément comptabilisée dans l'opération à la fin d'une période jusqu'à ce que le paiement soit fait à l'exportateur canadien, conformément aux termes du contrat, tôt dans la période suivante.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, la CCC a inscrit des sorties de fonds de 1,8 million de dollars au titre de ses activités opérationnelles, alors qu'elle avait inscrit des rentrées de 33,8 millions de dollars pour la période terminée le

30 septembre 2012. Cela représente une diminution de 35,6 millions de dollars. Les paragraphes ci-après contiennent des précisions :

- Les montants reçus des clients étrangers comprennent l'argent reçu pour les livraisons, l'avancement des travaux et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Les montants reçus des clients étrangers ont été de 831,9 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, soit de 802,9 millions de dollars ou 49 % inférieurs aux montants reçus des clients étrangers pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Cette diminution reflète la tendance à la baisse de la valeur des opérations commerciales pendant la période de livraison restante aux termes du contrat important visant les VBL.
- Les paiements aux fournisseurs canadiens incluent les montants en espèces payés pour les livraisons, l'avancement des travaux et les avances, conformément aux modalités du contrat domestique. Les paiements aux fournisseurs canadiens se sont chiffrés à 832,2 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui est de 768,6 millions de dollars ou de 48 % inférieur à la valeur enregistrée pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012. Cette diminution reflète la tendance à la baisse de la valeur des opérations commerciales pendant la période de livraison restante aux termes du contrat important visant les VBL.
- Pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, par rapport à la période de six mois terminée le 30 septembre 2012, la baisse des montants reçus de clients étrangers a été supérieure à la baisse des paiements aux fournisseurs canadiens. Ceci a eu pour effet de réduire le solde de trésorerie de 34,3 millions de dollars. En plus de la réduction du solde de trésorerie de 34,3 millions de dollars liée à la diminution des opérations d'exportations, on a constaté une réduction de 1,3 million de dollars du solde de trésorerie découlant de la réduction cumulée des intérêts créditeurs, des frais de services, de l'utilisation de la trésorerie pour les paiements administratifs et des autres produits reçus.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, la CCC a inscrit des sorties de fonds de 17,5 millions de dollars au titre de ses activités opérationnelles, alors qu'elle avait inscrit des rentrées de fonds de 8,6 millions de dollars pour la période terminée le 30 septembre 2012, ce qui représente une variation de 26,1 millions de dollars. Les paragraphes ci-après renferment des précisions :

- Les montants reçus des clients étrangers comprennent l'argent reçu pour les livraisons, l'avancement des travaux et les avances, tel que stipulé dans le contrat avec le client étranger. Les montants reçus des clients étrangers ont été de 378,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, soit 386,0 millions de dollars ou 50 % de moins que pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Cette diminution reflète la

tendance à la baisse de la valeur des opérations commerciales pendant la période de livraison restante aux termes du contrat important visant les VBL.

- Les paiements aux fournisseurs canadiens incluent les montants en espèces payés pour les livraisons, l'avancement des travaux et les avances, conformément aux modalités du contrat domestique. Les paiements aux fournisseurs canadiens ont été de 396,5 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, soit de 358,3 millions de dollars ou de 47 % inférieurs aux paiements enregistrés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012. Cette diminution reflète la tendance à la baisse de la valeur des opérations commerciales pendant la période de livraison restante aux termes du contrat important visant les VBL.
- Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, par rapport à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012, la baisse des paiements reçus de clients étrangers a été supérieure à la hausse des paiements aux exportateurs canadiens. Ceci s'est donc traduit par une utilisation de 27,7 millions de dollars de la trésorerie pour financer les opérations d'exportation.
- En plus de la sortie de fonds de 27,7 millions de dollars liée au financement des activités d'exportation, une hausse de 0,3 million de dollars de la trésorerie a été comptabilisée au titre des intérêts créditeurs, des frais de service et des autres produits. Le total combiné de 27,4 millions de dollars utilisés a par ailleurs été compensé par une somme de 1,3 million de dollars en espèces découlant d'une réduction des frais d'administration.

Activités d'investissement

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2012, la Corporation avait capitalisé une somme de 0,1 million de dollars au titre de la propriété, de l'équipement et des actifs corporels. Elle n'a capitalisé qu'un montant négligeable à ce titre pendant la période de six mois terminée le 30 septembre 2013. Ceci se traduit par une utilisation négligeable de la trésorerie dans le cadre d'activités d'investissement.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2012, la Corporation avait capitalisé un montant de 0,1 million de dollars au titre de la propriété, de l'équipement et des actifs incorporels. Elle n'a capitalisé qu'un montant négligeable à ce titre pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013, ce qui se traduit par une utilisation négligeable de la trésorerie dans le cadre d'activités d'investissement.

Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, la CCC a enregistré un gain de change de 0,1 million de dollars lié à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. La valeur du dollar canadien, qui était de 0,9843 \$US, le 31 mars 2013, n'était plus que de 0,9706 \$US, le 30 septembre 2013. Ceci se traduit

par une sortie de fonds de 0,1 million de dollars, par rapport à la période de six mois terminée le 30 septembre 2012.

Comparaison des résultats financiers et du budget du Plan d'entreprise 2013-2014 à 2017-2018

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 les opérations commerciales totales (y compris les opérations liées aux services d'approvisionnement), de 752,3 millions de dollars, ont été de 1,5 million de dollars ou de 1 % inférieures à ce qui était prévu dans le budget.

Les frais de service, de 6,1 millions de dollars, ont été supérieurs aux frais prévus dans le budget de 0,9 million de dollars, ou 18 %. Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus par contrat sont exécutés ou terminés. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, les frais générés par le secteur d'activité ACI ont été de 0,5 million de dollars supérieurs aux frais prévus dans le budget, principalement en raison des frais liés au Programme de contrats à Cuba, qui ont été de 0,4 million de dollars ou de 38 % supérieurs aux frais prévus dans le budget. La Corporation continue de financer des opérations dans le cadre de ce Programme et elle percevra des frais de financement connexes jusqu'à ce que le volet lié au financement du Programme soit transféré à Exportation et développement Canada (EDC). Les frais de service générés par les autres secteurs d'activité ont été supérieurs, de 0,4 million de dollars, aux frais de service prévus dans le budget. Ce résultat s'explique par le fait que plus d'étapes (associées au paiement de frais de service) que prévues ont été franchies pendant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2013.

Les résultats pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013 incluent un gain de change de 0,1 million de dollars découlant des fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. La valeur du dollar canadien a en effet diminué, passant de 0,9843 \$US, le 31 mars 2013, à 0,9706 \$US, le 30 septembre 2013. La Corporation gère ses gains et ses pertes sur les opérations de change en surveillant ses soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables. Elle n'établit pas de budget pour les gains ou les pertes de change.

La Corporation n'avait pas enregistré de dépenses de remédiation des contrats en date du 30 septembre 2013 et elle reportera leur comptabilisation jusqu'à ce que des montants réels soient ou puissent être déterminés. Par conséquent, les dépenses de remédiation des contrats se sont établies à un montant inférieur de 50 000 \$ au montant prévu au budget. Ce résultat témoigne des pratiques de gestion du risque efficaces de la Corporation, y compris de son nouveau cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) et de ses pratiques améliorées en matière de gestion des contrats.

Les frais d'administration, de 14,2 millions de dollars, ont été de 0,5 million de dollars ou de 3 % inférieurs au montant de 14,7 millions de dollars prévu dans le budget. Les charges directes comptabilisées, de 9,4 millions de dollars, ont été de 0,1 million de

dollars ou de 1 % inférieures aux charges directes prévues dans le budget. Les charges indirectes enregistrées, de 4,8 millions de dollars, ont été de 0,4 million de dollars ou de 7 % inférieures aux charges indirectes prévues dans le budget. Ce résultat reflète la capacité de la direction de contrôler ses dépenses en fonction de ses recettes.

Tel qu'expliqué dans la section crédits parlementaires de l'analyse de l'état du résultat global, la Corporation a obtenu l'approbation nécessaire pour recevoir des crédits parlementaires à hauteur de 15,5 millions de dollars pendant l'exercice 2013-2014, crédits qui seront répartis en versements mensuels égaux tout au long de l'année. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2013, le montant versé a été de 7,7 millions de dollars, ce qui correspond à ce qui avait été prévu pour ce trimestre dans le budget.

Prévisions pour 2013-2014

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, la Corporation prévoit un déficit opérationnel de 0,3 million de dollars, comparativement à un excédent opérationnel de 1,3 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. Ce déficit de 0,3 million de dollars constitue une amélioration importante par rapport au déficit de 1,4 million de dollars prévu et établi dans le Plan d'entreprise 2013-2014 à 2017-2018 approuvé par le Conseil d'administration. La CCC s'attend à enregistrer des déficits pour les deux premières années de son Plan d'entreprise quinquennal, alors qu'elle abandonnera progressivement ou réduira certains de ses secteurs d'activité pour se concentrer sur la recherche de débouchés dans ses secteurs restants, qui lui permettront de générer des frais de service équivalents et éventuellement supérieurs aux produits perdus, tout en mettant en place des mesures de réduction des coûts et en veillant à un meilleur alignement de ses ressources et de ses activités futures.

Pour l'exercice 2013-2014, on s'attend à ce que les produits prévus, déduction faite du coût des opérations commerciales, s'élèvent à 12,1 millions de dollars, soit 4,2 millions de dollars ou 26 % de moins que le résultat obtenu pour l'exercice 2012-2013. Cette baisse est largement attribuable au transfert d'activités de financement commercial actuellement menées par la CCC, à EDC. La Corporation cherche à mettre en œuvre, en collaboration avec EDC, une approche pour transférer à cette dernière ses activités de financement, afin de mieux répartir ses risques, tout en continuant d'appuyer les exportateurs canadiens avec lesquels elle fait des affaires depuis les vingt dernières années ainsi que les autres exportateurs canadiens présents dans les marchés où elle mène actuellement des activités de financement. Par ailleurs, en 2012-2013, dans le cadre du secteur d'activité ACI, deux importants projets d'infrastructure, en Équateur et au Ghana, respectivement, ont été achevés, de même qu'un projet important au Kenya. L'on s'attend donc à ce que les frais de service perçus en 2013-2014 soient bas, compte tenu de la longue durée nécessaire pour que les projets actuellement à l'étude par la Corporation se concrétisent par des contrats d'approvisionnement en infrastructure.

On prévoit que les produits annuels moyens retrouveront leur valeur habituelle d'environ 13,0 à 14,0 millions de dollars d'ici la fin de la période quinquennale du Plan d'entreprise. On s'attend à ce que le montant des produits financiers nets pour l'exercice 2013-2014 soit de 0,3 million de dollars, soit à ce qu'il soit semblable au montant enregistré pour l'exercice 2012-2013.

En ce qui concerne les charges, tout comme en 2012-2013, la CCC ne s'attend pas à engager des dépenses de remédiation de contrats en 2013-2014. Cette prévision témoigne de la grande importance qu'accorde la CCC à la gestion du risque dans toutes ses activités. Ce montant est réaliste compte tenu du portefeuille actuel de projets actifs et potentiels de la CCC, de la solidité de son cadre de GRE, ainsi que des investissements continus qu'elle réalise en vue d'améliorer ses pratiques de vérification préalable et de gestion des contrats.

Les frais d'administration devraient s'établir à 28,0 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2,4 millions ou de 8 % par rapport aux frais d'administration enregistrés en 2012-2013. Une part importante de cette baisse est liée aux économies réalisées grâce à l'attrition, puisque les postes libérés en 2012-2013 n'ont pas été dotés. Une nouvelle réduction de 0,7 million de dollars résulte des frais non récurrents additionnels qui avaient été engagés en 2012-2013 liés au versement d'indemnités de départ aux termes de la convention collective nouvellement signée.

Tel qu'indiqué précédemment, des crédits parlementaires à hauteur de 15,5 millions de dollars ont été approuvés pour l'exercice 2013-2014, soit comme pour l'exercice 2012-2013.

Engagement de la CCC à l'égard de la gestion du rendement et du risque

La CCC gère toute une série de risques en s'efforçant de remplir son mandat, lequel consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour le compte des exportateurs canadiens. La stratégie adoptée pour gérer ces risques est décrite en détail dans le rapport financier annuel 2012-2013 de la Corporation, ainsi que dans le sommaire de son Plan d'entreprise de 2013-2014.

Le gouvernement des États-Unis conserve la cote AAA auprès de la plupart des agences de notation et obtient la cote AA+ auprès d'une agence. Ces cotes continuent de répondre aux exigences de la politique de la CCC sur le crédit.

Aucuns nouveaux changements importants, risques ou incertitudes n'ont été cernés pendant les périodes de trois et de six mois terminées le 30 septembre 2013, par rapport à ceux qui avaient été présentés ou traités auparavant.

Déclaration de la responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été vérifiés ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non vérifiés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et chef de la direction,



Marc Whittingham

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,



Anthony Carty

Ottawa, Canada

Le 13 novembre 2013

État de la situation financière (non vérifié)

Au (en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	59 368 \$	61 068 \$
Créances (notes 5 et 10)	110 742	146 907
Avances aux exportateurs canadiens	107 753	123 436
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	909 588	840 148
	1 187 451	1 171 559
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	961	1 046
Actifs incorporels	-	-
	961	1 046
	1 188 412 \$	1 172 605 \$
Passif		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (notes 5 et 10)	95 027 \$	120 961 \$
Avances des clients étrangers	128 999	154 799
Paiements progressifs des clients étrangers	911 851	842 769
Avantages du personnel (note 6)	541	1 984
	1 136 418	1 120 513
Passifs non courants		
Avantages du personnel (note 6)	1 407	1 428
Provision pour dépenses de remédiation des contrats (notes 7 et 8)	267	296
	1 674	1 724
	1 138 092	1 122 237
Capitaux propres		
Surplus d'apport	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	40 320	40 368
	50 320	50 368
	1 188 412 \$	1 172 605 \$

Éventualités et garanties (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 13 novembre 2013 :

Président et chef de la direction,



Marc Whittingham

Vice-président, Risque et finance, et chef
de la direction financière,



Anthony Carty

État du résultat global (non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2013	2012 Redressé (note 3)	2013	2012 Redressé (note 3)
Produits				
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 9)	348 113 \$	579 800 \$	721 851 \$	1 272 385 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(348 113)	(579 800)	(721 851)	(1 272 385)
Frais de service (note 9)	3 436	2 640	6 069	5 963
Autres produits (note 9)	82	25	121	84
Produits financiers, nets (note 12)	61	92	123	168
Gain (perte) de change	(98)	(162)	104	(72)
	3 481	2 595	6 417	6 143
Charges				
Frais d'administration (note 11)	6 943	7 225	14 206	14 774
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-	-
	6 943	7 225	14 206	14 774
Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux				
Transactions relatives aux services d'approvisionnement (note 9)	20 416	4 622	30 613	9 182
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	(20 416)	(4 622)	(30 613)	(9 182)
	-	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(3 462)	(4 630)	(7 789)	(8 631)
Crédits parlementaires (note 13)	3 870	3 870	7 741	7 741
Résultats d'exploitation nets	408 \$	(760) \$	(48) \$	(890) \$
Autres éléments du résultat global (perte)				
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets				
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-	-
Résultat global total (perte)	408 \$	(760) \$	(48) \$	(890) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

Pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2013

(en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 30 juin 2013	10 000 \$	39 912 \$	49 912 \$
Résultats d'exploitation nets	-	408	408
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total	-	408	408
Solde au 30 septembre 2013	10 000 \$	40 320 \$	50 320 \$
Solde au 31 mars 2013	10 000 \$	40 368 \$	50 368 \$
Résultats d'exploitation nets	-	(48)	(48)
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	-	(48)	(48)
Solde au 30 septembre 2013	10 000 \$	40 320 \$	50 320 \$

Pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2012

(en milliers de dollars canadiens)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 30 juin 2012	10 000 \$	39 315 \$	49 315 \$
Résultats d'exploitation nets	-	(760)	(760)
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	-	(760)	(760)
Solde au 30 septembre 2012	10 000 \$	38 555 \$	48 555 \$
Solde au 31 mars 2012	10 000 \$	39 445 \$	49 445 \$
Résultats d'exploitation nets	-	(890)	(890)
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	-	(890)	(890)
Solde au 30 septembre 2012	10 000 \$	38 555 \$	48 555 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois		Pour les six mois	
	terminés le 30 septembre 2013	2012	terminés le 30 septembre 2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Recettes des clients étrangers	378 539 \$	764 517 \$	831 911 \$	1 634 860 \$
Produits financiers, nets (note 12)	61	92	123	168
Frais de service et autres produits reçus	3 518	3 217	6 190	6 047
Paiements aux exportateurs canadiens	(396 517)	(754 823)	(832 183)	(1 600 782)
Paiements administratifs	(6 944)	(8 296)	(15 586)	(14 271)
Crédits parlementaires	3 870	3 870	7 741	7 741
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités opérationnelles	(17 473)	8 577	(1 804)	33 763
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(74)	-	(79)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(6)	-	(6)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	-	(80)	-	(85)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(98)	(162)	104	(72)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(17 571)	8 335	(1 700)	33 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	76 939	83 756	61 068	58 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	59 368 \$	92 091 \$	59 368 \$	92 091 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers provisoires condensés non vérifiés

Le 30 septembre 2013

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la Loi ») et est une société d'État mandataire visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est établie au Canada et son siège social se trouve au 50, rue O'Connor à Ottawa, en Ontario. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose de bureaux supplémentaires en Asie et d'une représentation dans les Caraïbes.

La Corporation agit généralement comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées principalement au moyen de crédits parlementaires et des produits générés par les frais de service facturés.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a, depuis, mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Normes de présentation

Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les conventions comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. Ces états financiers provisoires condensés ne

comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Corporation en date du 31 mars 2013.

Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent de l'État de la situation financière, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants :

- Les instruments financiers dérivés, comptabilisés à leur juste valeur.
- Les instruments financiers à leur juste valeur par le biais du résultat net, évalués à leur juste valeur.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.
- La provision relative aux dépenses de remédiation des contrats, évaluée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus.

Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables et les montants des actifs et des passifs déclarés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi sur une base continue, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées. La direction a utilisé des estimations pour déterminer la vie utile des biens et équipements, les actifs incorporels, les passifs liés aux avantages du personnel, la provision relative aux dépenses de remédiation de contrats, les engagements relatifs aux contrats de location et les éventualités, et elle a exercé son jugement quant à la provision relative aux dépenses de remédiation de contrats.

Des renseignements sur les domaines où la direction a exercé son jugement et où elle utilise dans une grande mesure des estimations et des hypothèses sont inclus dans les notes qui suivent :

Note 6 – Prestations de retraite et avantages sociaux

Note 7 – Provision pour dépenses de remédiation des contrats

Note 15 – Éventualités et garanties

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels vérifiés de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

Correction d'erreurs de comptabilité relevées pour les périodes antérieures

La Corporation a redressée de façon rétrospective les postes comparatifs en date du 31 mars 2012 dans les états financiers vérifiés pour l'exercice qui a pris fin le 31 Mars 2013 pour corriger les erreurs suivantes de la période précédente qui ont également touché les états financiers intermédiaires non vérifiés pour l'exercice 2012-2013 publiés antérieurement.

- i) Le 15 mars 2012, une entente de supplément au prix du contrat (SPC) d'une valeur de 65 millions de dollars américains a été signée pour régler une plainte formulée en raison de retards dans les travaux liés à des événements politiques imprévus. La demande relative au SPC n'a pas été considérée comme une modification au contrat sur le moment, et donc n'a pas été comptabilisée entièrement dans les registres de la Corporation en date du 31 mars 2012.

La demande relative au SPC aurait dû être considérée comme une modification au contrat et a donc résulté au redressement des postes et des informations à présenter qui suivent pour l'exercice qui a pris fin le 30 septembre 2012 :

- Les avances aux exportateurs canadiens et les avances des clients étrangers avaient été surestimées dans l'État de la situation financière et ont toutes deux été réduites de 42 278 000 \$.

- ii) À la suite de l'examen des transactions aux fins de démarcation de l'exercice, des erreurs ont été cernées qui, bien que négligeables individuellement se devaient, dans leur ensemble, d'être corrigées dans les états financiers de la Corporation publiés antérieurement.

Ces problèmes de démarcation de l'exercice ont donc résulté au redressement des postes, et des informations à présenter qui suivent, pour l'exercice qui a pris fin le 30 septembre 2012 :

- Les créances et les créditeurs et charges à payer avaient été sous-estimés dans l'État de la situation financière et ont tous deux été augmentés de 628 000 \$.
- Les paiements progressifs aux fournisseurs et les paiements progressifs des clients avaient été surestimés dans l'État de la situation financière et ont été réduits de 6 570 000 \$.
- Les opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre et le coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre, avaient été surestimés dans l'État du résultat global et ont tous deux été réduits de 5 389 000 \$.

Dans l'ensemble, il n'y a pas d'impact sur le résultat global total publiés antérieurement (précédemment : résultats d'exploitation nets et résultat global) et sur les bénéfices non répartis.

Le tableau qui suit illustre les ajustements réalisés à l'État de la situation financière pour les six mois terminés le 30 septembre 2012:

Redressement de l'État de la situation financière (non vérifié)

Au (en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2012	Impact du redressement	30 septembre 2012 Redressé
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92 091 \$	-	92 091 \$
Créances	281 943	628	282 571
Avances aux exportateurs canadiens	126 490	(42 278)	84 212
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	856 402	(6 570)	849 832
	1 356 926	(48 220)	1 308 706
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	1 137	-	1 137
Actifs incorporels	340	-	340
	1 477	-	1 477
	1 358 403 \$	(48 220) \$	1 310 183 \$
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	298 582 \$	628 \$	299 210 \$
Avances des clients étrangers	151 419	(42 278)	109 141
Paiements progressifs des clients étrangers	856 690	(6 570)	850 120
Avantages du personnel	308	-	308
	1 306 999	(48 220)	1 258 779
Passifs non courants			
Avantages du personnel	2 526	254	2 780
Provision pour dépenses de remédiation des contrats	323	-	323
	2 849	254	3 103
	1 309 848	(47 966)	1 261 882
Capitaux propres			
Surplus d'apport	10 000	-	10 000
Bénéfices non répartis	38 555	(254)	38 301
	48 555	(254)	48 301
	1 358 403 \$	(48 220) \$	1 310 183 \$

Les tableaux qui suivent illustrent les ajustements réalisés à l'État du résultat global pour les trois et les six mois terminés le 30 septembre 2012:

Redressement de l'État du résultat global (non vérifié)

Pour les trois mois terminés le 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)	2012	Impact du redressement	2012 Redressé
Produits			
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 9)	582 521 \$	(2 721) \$	579 800 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(582 521)	2 721	(579 800)
Frais de service	2 640	-	2 640
Autres produits	25	-	25
Produits financiers, nets	92	-	92
Perte de change	(162)	-	(162)
	2 595	-	2 595
Charges			
Frais d'administration	7 225	-	7 225
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-
	7 225	-	7 225
Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux			
Transactions relatives aux services d'approvisionnement	4 622	-	4 622
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	(4 622)	-	(4 622)
	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(4 630)	-	(4 630)
Crédits parlementaires	3 870	-	3 870
Résultats d'exploitation nets	(760) \$	- \$	(760) \$
Autres éléments du résultat global (perte)			
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets			
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	(760) \$	- \$	(760) \$

Redressement de l'État du résultat global (non vérifié)

Pour les six terminés le 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)	2012	Impact du redressement	2012 Redressé
Produits			
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 9)	1 277 774 \$	(5 389) \$	1 272 385 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(1277 774)	5 389	(1272 385)
Frais de service	5 963	-	5 963
Autres produits	84	-	84
Produits financiers, nets	168	-	168
Perte de change	(72)	-	(72)
	6 143	-	6 143
Charges			
Frais d'administration	14 774	-	14 774
Dépenses de remédiation des contrats	-	-	-
	14 774	-	14 774
Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux			
Transactions relatives aux services d'approvisionnement	9 182	-	9 182
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	(9 182)	-	(9 182)
	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(8 631)	-	(8 631)
Crédits parlementaires	7 741	-	7 741
Résultats d'exploitation nets	(890) \$	- \$	(890) \$
Autres éléments du résultat global (perte)			
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les résultats d'exploitation nets			
Perte actuarielle sur l'obligation des avantages du personnel	-	-	-
Résultat global total (perte)	(890) \$	- \$	(890) \$

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

(en milliers)	30 septembre 2013		31 mars 2013	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	31 868	31 868	\$ 38 975	38 975
Dollars américains	25 944	26 730	21 515	21 859
Renminbis chinois	3 822	642	568	93
Dollars australiens	133	128	133	141
		59 368	\$	61 068
				\$

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. La durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était d'un jour en date du 30 septembre 2013 (cinq jours au 31 mars 2013), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 30 septembre 2013 était de 0,03 % (0,08 % au 31 mars 2013).

De la trésorerie et équivalents de trésorerie, 30 762 000 \$ en date du 30 septembre 2013 (40 745 000 \$ au 31 mars 2013) correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versées aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances et créditeurs et charges à payer

Les créances sont fondées sur les conditions normales du commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

(en milliers)	30 septembre 2013		31 mars 2013	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	70 753	72 896	\$ 100 167	101 770
Dollars canadiens	37 759	37 759	45 127	45 127
Dollars australiens	48	46	5	5
Renminbis chinois	244	41	29	5
		110 742	\$	146 907
				\$

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales du commerce. Les créditeurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

(en milliers)	30 septembre 2013		31 mars 2013	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	81 713	84 189	\$ 105 601	107 291
Dollars canadiens	10 623	10 624	13 480	13 480
Dollars australiens	181	174	138	146
Renminbis chinois	239	40	208	34
Livres sterling	-	-	6	10
		95 027	\$	120 961
				\$

6. Avantages sociaux

Les employés de la Corporation ont droit à des congés de maladie non acquis, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi, ainsi qu'à des indemnités de départ en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Ces régimes d'avantages sont sans capitalisation et n'ont donc pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les indemnités de congés maladie et les indemnités de départ ont une portion courante (payable dans les 12 mois) et une portion non courante et elles sont présentés dans l'État de la situation financière comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013			31 mars 2013		
	Indemnités de congés de maladie	Indemnités de départ	Indemnités totales	Indemnités de congés de maladie	Indemnités de départ	Indemnités totales
Total des avantages sociaux	1 133	\$ 815	\$ 1 948	1 083	\$ 2 329	\$ 3 412
Moins : portion courante des avantages sociaux	(72)	(469)	(541)	(69)	(1,915)	(1,984)
Portion non courante des avantages sociaux	1 061	\$ 346	\$ 1 407	1 014	\$ 414	\$ 1 428

L'information concernant le régime relatif aux congés de maladie à long terme et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi relatif aux indemnités de départ, en date du 31 mars, est la suivante :

(en milliers de dollars canadiens)	Indemnités de congés de maladie		Indemnités de départ	
	2013	2012	2013	2012
Obligation au titre des indemnités constituées				
Solde au début de l'exercice	909 \$	746 \$	2 079 \$	1 818 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	106	87	188	165
Intérêts débiteurs	36	36	84	87
Avantages payés	(113)	(42)	(170)	(148)
Perte actuarielle	145	82	148	157
Total des avantages sociaux accumulés à la fin de l'exercice	1 083 \$	909 \$	2 329 \$	2 079 \$

Hypothèses économiques

Obligation au titre des indemnités constituées au 31 mars

Taux d'actualisation	3.76 %	4.01 %	3.40 %	3.98 %
Taux d'augmentation économique du barème de rémunération	1.50 %	1.50 %	1.50 %	1.50 %

Coût des indemnités pour l'exercice terminée le 31 mars

Taux d'actualisation	3.76 %	4.01 %	3.40 %	3.98 %
Taux d'augmentation économique du barème de rémunération	1.50 %	1.50 %	1.50 %	1.50 %

Les hypothèses démographiques, y compris les hausses salariales liées à l'ancienneté et à l'avancement, les taux de cessation d'emploi, de retraite, d'invalidité ouvrant droit à pension, de mortalité et les facteurs d'amélioration de la longévité, tirés du rapport actuariel sur le régime de retraite de la fonction publique du Canada, sont également considérés dans l'évaluation actuarielle des avantages du personnel accumulés. Les hypothèses adoptées pour évaluer les indemnités des congés de maladie et les indemnités de départ sont révisées annuellement par la direction et sont appliquées d'une façon consistante. Tout changement à ces hypothèses peut avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Des charges de 25 000 \$ pour les trois mois terminés le 30 septembre 2013 (25 000 \$ au 30 septembre 2012), 50 000 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2013 (50 000 \$ au 30 septembre 2012), ont été incluses dans les frais d'administration liés à la rémunération du personnel et aux charges connexes, au titre des indemnités des congés maladie, et de néant pour les trois mois terminés le 30 septembre 2013 (25 000 \$ au 30 septembre 2012), néant pour les six mois terminés le 30 septembre 2013 (50 000 \$ au 30 septembre 2012) au titre des indemnités de départ, relatives au changement dans le passif de ces prestations durant la période de référence et à des changements dans les estimations de la direction.

7. Provision pour dépenses de remédiation des contrats

La Corporation peut devoir engager des frais de remédiation de contrats lorsque des exportateurs canadiens ne respectent pas les modalités de leurs contrats. La Corporation est la partie demanderesse ou défenderesse dans certaines réclamations et poursuites en instance. Les dommages et intérêts réclamés par les plaignants peuvent être élevés, mais, en s'appuyant sur l'avis de conseillers juridiques, la direction a enregistré une obligation dans la période visée lorsque les dommages étaient plus probables qu'improbables et que les montants associés pouvaient être raisonnablement estimés.

(en milliers de dollars canadiens)	Réapprovi- sionnement de contrat	Conseils juridiques	Total
Solde au 31 mars 2013	-	\$ 296	\$ 296
Provision utilisée pendant l'exercice	-	(29)	(29)
Solde au 30 septembre 2013	-	\$ 267	\$ 267

La direction a exercé son jugement pour déterminer si une provision devait être comptabilisée ou divulguée au regard de la probabilité qu'un paiement soit requis pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant puisse être faite. L'estimation de la direction de la provision est assujettie à de nombreuses incertitudes, y compris concernant le moment et le montant réel du versement.

Aucun contrat déficitaire n'a été relevé en date du 30 septembre 2013 et du 31 mars 2013.

8. Gestion du capital

L'objectif de la Corporation à l'égard du capital est de préserver et de renforcer son capital au moyen d'une gestion prudente des risques. Ceci, auquel s'ajoute la mise en œuvre de stratégies pour optimiser les excédents opérationnels, garantit la disponibilité de capital pour faciliter les investissements et pour atténuer toutes pertes possibles liées au risque opérationnel, au rendement des fournisseurs et au risque de crédit.

Les stratégies clés utilisées par la Corporation pour gérer son capital incluent : le contrôle des dépenses de remédiation de contrats; le maintien d'un équilibre entre une croissance avisée et les charges d'exploitation; la réduction au minimum de l'exposition au risque de change; l'optimisation des produits d'intérêts; le maintien des crédits parlementaires accordés à un niveau suffisant pour couvrir les activités dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense et les offres de services relatives à la politique publique. La Société peut retourner au gouvernement une partie du capital qui excède le montant requis aux fins pour lesquelles elle a été fondée.

La Corporation n'est pas sujette à des exigences externes en matière de capital. L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Surplus d'apport	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non repartis	40 320	40 368
Provision pour dépenses de remédiation de contrats	267	296
	50 587 \$	50 664 \$

9. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de service et d'autres produits. La Corporation réalise également des transactions d'approvisionnement internationales pour des clients gouvernementaux.

Le profil par région géographique s'établit comme suit :

Pour les trois mois terminés le 30 septembre	2013			2012		
(en milliers de dollars canadiens)	Services d'approvision- nement international		Total	Redressé (note 3) Services d'approvision- nement international		Total
Produits*	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	259 090	-	259 090	515 120	-	515 120
Amérique centrale et Caraïbes	45 138	2 536	47 674	41 862	1 586	43 448
Amérique du Sud	42 389	271	42 660	20 084	-	20 084
Europe	1 288	15 597	16 885	47	2 677	2 724
Asia	3 026	114	3 140	4 722	12	4 734
Canada	483	1 412	1 895	461	341	802
Afrique	140	486	626	27	6	33
Autres	77	-	77	142	-	142
	351 631 \$	20 416 \$	372 047 \$	582 465 \$	4 622 \$	587 087 \$

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

Pour les six mois terminés le 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)	2013			2012		
	Produits*	Services d'approvision- nement international	Total	Produits*	Services d'approvision- nement international	Total
États-Unis	559 652	\$ -	\$ 559 652	\$ 1 102 318	\$ -	\$ 1 102 318
Amérique centrale et Caraïbes	93 476	5 227	98 703	73 529	2 196	75 725
Amérique du Sud	61 773	525	62 298	64 081	-	64 081
Europe	1 800	19 889	21 689	124	6 530	6 654
Asie	8 466	931	9 397	12 529	51	12 580
Canada	869	3 320	4 189	942	380	1 322
Afrique	1 628	721	2 349	23 956	25	23 981
Autres	377	-	377	953	-	953
	728 041	\$ 30 613	\$ 758 654	\$ 1 278 432	\$ 9 182	\$ 1 287 614

* Les produits comprennent les produits découlant des opérations commerciales, les frais de service et les autres produits.

La valeur des contrats signés se distingue des produits. Elle correspond à la valeur des contrats et modifications signés et prenant effet, laquelle a atteint \$457 million de dollars pour les six mois terminés le 30 septembre 2013 (\$354 million de dollars au 30 septembre 2012).

10. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

Le Comité de vérification de la Corporation surveille le respect par la direction des politiques et des procédures de la Corporation en matière de gestion du risque, et il examine périodiquement la pertinence du cadre de gestion du risque en fonction des risques auxquels s'exposent la Corporation. Le Comité de vérification est appuyé dans son rôle de surveillance par la fonction de vérification interne de la Corporation. Les vérifications internes prennent la forme à la fois d'examen réguliers et d'examen spéciaux des contrôles et des procédures de gestion des risques, et les rapports qui en résultent sont présentés au Comité de vérification.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux créances des clients de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation gère généralement le risque de crédit associé aux clients étrangers en consentant des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et en exigeant des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Durant les six mois terminés le 30 septembre 2013, 77% (87%, le 30 septembre 2012) des produits de la Corporation provenaient de clients cotés AAA.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique en se répartit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
États-Unis	71 966 \$	96 867 \$
Amérique centrale et Caraïbes	32 118	37 746
Canada	2 408	2 813
Europe	1 544	1 769
Asia	1 334	3 136
Amérique du Sud	1 162	4 436
Afrique	129	132
Autres	82	8
	110 742 \$	146 907 \$

Les créances sont fondées sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
< 1 an	109 811 \$	146 019 \$
> 1 an < 3 ans	932	888
	110 742 \$	146 907 \$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
< 30 jours	4 581 \$	19 146 \$
> 30 jours et < 180 jours	2 102	15 273
> 180 jours	2 784	4 496
	9 468 \$	38 915 \$

Avances et paiements progressifs aux exportateurs canadiens

L'exposition au risque de crédit liée aux avances et aux paiements progressifs aux exportateurs canadiens est atténuée par la nature adossée des obligations contractuelles de la Corporation ainsi que par des retenues de garantie.

Garanties

Concernant la gestion du risque de crédit lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats et de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre		31 mars	
	2013		2013	
Retenues de garantie	9 516	\$	9 381	\$
Garanties bancaires	24 807	\$	39 146	\$
Cautions	85 247	\$	84 064	\$
Cautions de sociétés mères	291 174	\$	346 125	\$
Autres	8 484	\$	12 897	\$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties retenues.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à d'autres risques de prix significatifs.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Afin de gérer le risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. Dans certains cas où le paiement entre les parties est effectué en devise différente, la Corporation peut conclure des contrats de change à terme. La Corporation a recours à ces techniques pour

transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minime.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les créiteurs et charges à payer, la Corporation devait néant au 30 septembre 2013 (néant, le 31 mars 2012), dont néant, en date du 30 septembre 2013 (néant, le 31 mars 2012), portent des intérêts aux coûts du financement plus 0,20 %.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90 millions de dollars.

- i) La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40 millions de dollars canadiens ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non garanti, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 30 septembre 2013, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (néant au 31 mars 2013).

- ii) La Corporation conclut des arrangements d'actualisation avec garantie avec une institution financière, jusqu'à un maximum de 15 millions de dollars au 30 septembre 2013 (15 millions de dollars au 30 septembre 2012), pour appuyer son programme de financement commercial.

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, jusqu'à un maximum de 25 millions de dollars au 30 septembre 2013 (25 millions de dollars au 31 mars 2013), où les opérations sont entièrement assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de financement commercial. La Corporation a enregistré de charge de néant pour les trois mois terminée le septembre 30 2013 (néant au 30 septembre 2012) et de charge de néant pour les six mois terminée le septembre 30 2013 (16 000 - recouvrement de charge au 30 septembre 2012) en lien avec son programme de financement commercial.

Créditeurs et charges à payer

Les créiteurs sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créiteurs de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
< 1 an	95 027 \$	120 961 \$
	95 027 \$	120 961 \$

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats liés au programme de financement commercial de la Corporation, inclus dans les créiteurs et charges à payer, la Corporation devait néant au 30 septembre 2013 (néant, au 31 mars 2013), dont néant au 30 septembre 2013 (néant, au 31 mars 2013) portent un intérêt au coût du financement plus 0,20%. La Corporation a également accès à un certain nombre de valeurs commerciales si la partie étrangère ne rembourse pas ces créances.

Le montant des créances impayées offertes en garantie conformément à ces ententes au 30 septembre 2013 s'élevait à 30 770 000 \$ (36 706 000 \$ au 31 mars 2013) et se présentait comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
< 1 an	29 838 \$	35 818 \$
> 1 an et < 3 ans	932	888
	30 770 \$	36 706 \$

11. Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent le suivant:

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés		Pour les six mois terminés	
	le 30 septembre		le 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Rémunération du personnel et charges connexes	4 691	\$ 4 429	\$ 9 290	\$ 8 859
Services de gestion des contrats	1 037	1 230	2 075	2 253
Loyer et frais connexes	547	630	1 106	1 212
Frais de déplacement et accueil	274	263	604	784
Consultants	195	234	362	516
Logiciels, matériel informatique et soutien	(21)	38	304	306
Amortissement	42	201	84	402
Communications de l'entreprise	29	20	68	40
Autres charges	149	180	313	402
	6 943	\$ 7 225	\$ 14 206	\$ 14 774

12. Produit financiers, nets

La Corporation a enregistré un produit financier et des coûts pour les instruments financiers suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés		Pour les six mois terminés	
	le 30 septembre		le 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Actifs financiers				
- Produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie	61	\$ 92	\$ 123	\$ 168
Passifs financiers				
- Coûts financiers des créiteurs et autres passifs	-	-	-	-
	61	\$ 92	\$ 123	\$ 168

13. Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires, consentis par le Parlement du Canada, de 3 870 000 \$ pour les trois mois terminés le 30 septembre 2013 (3 870 000 \$ en date du 30 septembre 2012) et de 7 741 000 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2013 (7 741 000 \$ en date du 30 septembre 2012) sont inclus dans les résultats d'exploitation nets.

14. Opérations entre parties liées

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui

s'appliquent aux parties non liées. Ces opérations se rapprochent de la juste valeur. Les opérations importantes prises isolément et les opérations importantes prises dans leur ensemble sont présentées ci-dessous.

En raison de toutes les opérations entre parties liées, les montants à recevoir de ces parties et les montants qui leur sont dus incluent respectivement sous créances et créditeurs sont les suivants :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Créances	1 215 \$	891 \$
Créditeurs	485 \$	477 \$

a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui reflètent la juste valeur.

Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2013, le coût de ces services s'est élevé à 1 046 000 \$ (1 239 000 \$ en date du 30 septembre 2012) et à 2 093 000 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2013 (2 274 000 \$ en date du 30 septembre 2012) et il est inclus dans les frais d'administration.

b) PPP Canada Inc.

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations.

Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2013, le produit lié à la prestation de ces services s'est établi à 187 500 \$ (187 500 \$ en date du 30 septembre 2012) et 375 000 \$ pour les six mois terminés le 30 septembre 2013 (375 000 \$ en date du 30 septembre 2012) est inclus dans les frais de service.

c) Autre

Les opérations commerciales, les frais de service et les opérations associées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de produits canadiens à des clients étrangers et les autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales liées suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2013	2012	2012	2012
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada	1 254 \$	2 152 \$	8 810 \$	3 525 \$
Ministère de la Défense nationale	- \$	- \$	6 \$	- \$
Agence canadienne de développement international	- \$	93 \$	- \$	100 \$
Ministère de l'Environnement	- \$	- \$	- \$	8 \$

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec les ministères et organismes suivants : Affaires étrangères et Commerce, et Développement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

15. Garanties

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter de nombreux contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées à la prestation de services d'approvisionnement internationaux pour des clients gouvernementaux.

La valeur totale du portefeuille de contrats de maîtrise d'œuvre et d'approvisionnement qui restait à exécuter était la suivante :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2013	31 mars 2013
< 1 an	1 516 137 \$	1 980 641 \$
> 1 an et < 3 ans	519 885	250 933
> 3 ans et < 5 ans	3 681	7 265
Valeur totale du portefeuille de contrats	2 039 703 \$	2 238 839 \$